

# Conditions générales de vente du Sacré Bourdon

## La composition et l'âge de la reine des essaims commercialisés

Les essaims hivernés et saisonniers commercialisés sont au format Dadant 3 ou 5 cadres droits. Les essaims sont vendus avec 2 cadres de couvain garantis pour les essaims 3 cadres et 3 cadres de couvain garantis pour les essaims 5 cadres. Suivant l'évolution des essaims ils peuvent être livrés avec plus de couvain à la place des cadres de provisions. La population des essaims est proportionnelle au nombre de cadres de l'essaim commandé.

Deux types d'abeilles sont proposés, la Buckfast (Frère Adam) et la Carnica (Carniolienne). Tous les essaims vendus qu'ils soient hivernés ou saisonniers ont une reine âgée de 1 an née l'année précédente sur mes ruchers. Cela me permet d'assurer la qualité des reines et de contrôler leur comportement sur une période satisfaisante avant la vente. Toutes les reines sont marquées suivant le code couleur de l'année de naissance.

## Le transport des essaims

Pour des raisons pratiques une ruchette de transport ventilée est offerte pour l'achat de chaque essaim. Les ruchettes sont emportées par le client avec leur essaim. Cela permet d'éviter un retour de consigne et les manipulations de transvasement lors de la récupération des essaims.

Ces ruchettes vous offrent aussi l'avantage de ne pas être contraint de retransvaser les essaims le soir même. Votre colonie peut vivre à l'année dans cette ruchette mais ne tardez pas à transvaser votre essaim dans une ruche plus grande au risque de le voir essaimer faute de place. Le caractère difficilement prévisible de ce type d'essaimage contraint le Sacré bourdon n'accepter aucune réclamation concernant l'essaimage d'un essaim resté plus de 5 jours dans sa ruchette après livraison.

## Engagement de l'acheteur

Pour une commande d'essaim, s'agissant de vente d'animaux vivants, il est très important que le commanditaire s'engage à respecter sa décision.

Les essaims et reines étant des animaux vivants susceptibles de se détériorer rapidement, vous renoncez à votre droit de rétractation à la prise de commande. Voir "droit de rétraction".

## Réservations d'essaims, priorités et versement d'acomptes

Avant la commande le Sacré Bourdon peut vous communiquer l'état des stocks d'essaims disponibles mais le nombre d'essaims disponibles pouvant varier quotidiennement cela ne l'engage en rien, n'est pas contractuel et n'est fait qu'à titre informatif.

Pour commander un essaim il est nécessaire de compléter dûment le bon de commande et de verser un acompte.

Pour recevoir votre bon de commande remplissez le formulaire de contact en bas de la page : « Vente essaim » sur le site internet du Sacré Bourdon.

Pour la commande d'essaim, il est demandé à l'acheteur un acompte à hauteur de 35 € par essaim.

Attention !!! Votre commande ne sera effective et vos essaims réservés qu'une fois que vous aurez reçu la confirmation écrite du sacré bourdon via mail ou courrier que celle-ci à bien été enregistrée. L'enregistrement se fait qu'une fois le bon de commande complété reçu ainsi que l'acompte pour les essaims ET suivant les stocks encore disponibles.

Attention !!! Si vous tardez à envoyer le bon de commande, l'acompte ou le paiement: Suivant le nombre d'essaims en stock, l'avancée de la saison, la forte demande d'autres acquéreurs, il est possible que les produits demandés ne soient plus disponibles à la réception de celui-ci. Dans ce cas l'acompte ou le paiement vous sera retourné et la prise de commande sera nulle sans responsabilités ni dommages de la part du Sacré Bourdon.

Attention !!! Chaque commande est traitée par ordre d'arrivée des bons de commandes avec leur acompte.

Premiers bons arrivés avec acompte ou paiement, premiers servis.

## Encaissement des acomptes

Par chèque, l'acompte pourra être encaissé, ou non suivant les besoins de l'entreprise. Si l'acompte est encaissé, il sera remboursé ou déduit lors du paiement de la commande. Il sera conservé si l'acheteur se désiste. (Voir rubrique désistement de l'acheteur)

Par espèces il sera remboursé ou déduit lors du paiement de la commande. Il sera conservé si l'acheteur se désiste. (Voir rubrique désistement de l'acheteur)

## Prise de commandes

Pour la prise de commande, le Sacré Bourdon a besoin de vos informations et coordonnées :

Pour la facturation : Votre commande précise (nombres et articles) ainsi que votre Nom, Prénom, Adresse postale et adresse e-mail.

Pour la livraison : Votre téléphone pour être contacté (voir rubrique mise à disposition et livraison des essaims).

Pour commander : Un acompte par essaim (voir rubrique réservation, priorités et versements d'acomptes).

Pour l'organisation des livraisons : Savoir dans quel lieu vous souhaitez être livré Seyssins Point A, Susville Point B

Vous pouvez communiquer vos informations au Sacré bourdon en remplissant le formulaire de contact sur le site internet <https://www.le-sacre-bourdon.fr> sur la page : « Vente essaims » par e-mail ou courrier (voir coordonnées, rubrique contact question, réclamations ou litiges).

Le Sacré Bourdon s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations que vous lui communiquez. Celles-ci sont confidentielles. ( Voir rubrique confidentialité et prise de commandes)

## Mode de règlement

- Pour les acomptes sont acceptés : Les chèques. ---- > Les virements bancaires ne sont acceptés qu'uniquement pour les commandes égales ou supérieures à 5 essaims.

- Pour les paiements sont acceptés : les chèques et les espèces. ---- > Les virements bancaires ne sont acceptés qu'uniquement pour les commandes égales ou supérieures à 5 essaims.

Attention Si vous souhaitez régler la commande par virement assurez vous que virement ai bien été versé avant la livraison. Aucun essaim ne sera emporté avant règlement complet du solde.

- Concernant les chèques émis, une pièce d'identité peut être réclamée à l'appréciation du Sacré Bourdon.

- Pour le règlement de toutes sommes supérieures à 750€ TTC un virement bancaire, un chèque de banque ou la présentation d'un document d'identité peut être réclamé, à l'appréciation du Sacré Bourdon.

Pour l'envoi de chèque par courrier, l'adresse est: Alexis Trésallet, Pré froment, 45 Chemin de la Jonche Bat A2 38350 SUSVILLE. L'ordre du chèque est au nom de : Trésallet Alexis ou du Sacré bourdon.

## Mise à disposition et livraison des essaims

La livraison des essaims aura lieu à deux endroits:

Point de livraison A SEYSSINS " Rond point du rondeau" : Devant le magasin Giraud Motoculture, sur le parking à cette adresse: 14 Rue du Dr Schweitzer 38180 SEYSSINS. (Pour accéder au parking faire le tour du magasin par l'arrière)

Point de livraison B SUSVILLE " Supermarché Casino": Devant le magasin Casino, sur le parking à cette adresse: Z.I. de La Mure 38350 SUSVILLE.

Pour le bien être des abeilles et limiter le coup de chaleur des essaims durant leur transport tous les rendez-vous auront lieu en soirée vers 21h00 après le retour des dernières butineuses le temps de la fermeture des ruchettes et leur transport de Susville jusqu'au lieu de rendez-vous.

- Pour les essais hivernés les rendez-vous sont prévus les soirs du vendredi 23 et samedi 24 Avril.
- Pour les essais de printemps/Été les rendez-vous sont prévus les soirs du vendredi 28 et samedi 29 Mai.

Les horaires et jours exactes de la livraison des essais dépendent aussi de la météo et de l'organisation de l'apiculteur aux ruchers. Ils vous seront confirmés environ une dizaine de jours à l'avance. Toutefois soyez disponibles et préparez vous pour les soirs des dates cités ci-dessus s'il vous plaît.

Après le 29 Mai et jusqu'au 15 juillet toutes les commandes d'essais seront livrées sur rendez-vous uniquement au point de livraison B SUSVILLE. Toutefois pour l'achat de 3 essais ou plus, la livraison reste possible au point de livraison A SEYSSINS moyennant une prime de frais de livraison de 24€ ttc en sus.

- **Important :** Lors de la livraison il vous appartient de vérifier le bon état de santé des animaux, à travers les grilles d'aération spécialement prévues à cet effet. Après acceptation de la ruche de transport équipée pour le voyage des essais ( grille d'aération sur le toit), le Sacré Bourdon ne serait être tenu responsable en cas de décès des abeilles par étouffement ou collisions lors de leur transport du point de livraison à votre rucher. Veuillez ne pas obstruer la grille d'aération, et laisser suffisamment de circulation d'air autour des grilles lors du transport des essais. Ne pas brusquer et entrechoquer les ruchettes lors de leur transport.

- **Important:** Si vous ne vous présentez pas au rendez vous convenu ensemble, les essais retourneront au rucher. Et nous devons convenir d'un autre rendez vous. Ce travail supplémentaire de l'apiculteur pourra s'il y a abus, être facturé sous un service dit " de garde" voir rubrique "retard dans le retrait des commandes". Après une certaine période " de garde", l'acheteur peut être réputé désisté: Voir rubrique " désistement de l'acheteur".

## Propriété

Les essais et reines restent la propriété du Sacré bourdon dès lors que toutes les sommes dues n'ont pas été réglés. Aucun essaim, ne sera emporté ou envoyé sans règlement du solde complet. En cas de désistement de l'acheteur sans excuse de force majeure, (force majeure qui sera à l'appréciation du Sacré Bourdon) l'acompte sera encaissé.

## Restrictions douanières

Certaines législations peuvent limiter l'importation. Renseignez vous sur la législation en vigueur dans votre pays avant de commander, il en est de votre responsabilité. Le Sacré Bourdon ne pourra être tenu responsable d'une livraison échouée ou d'une retenue douanière suite au non respect de votre fait des législations d'importation de votre pays.

**Taxes Douanières:** Les taxes de douane ou d'importation sont dues dès que le colis atteint son pays de destination. Vous devez vous acquitter des éventuelles taxes supplémentaires de dédouanement. Nous n'avons aucun contrôle sur ces taxes et ne pouvons les prévoir, les politiques douanières variant fortement d'un pays à l'autre. Veuillez contacter votre bureau des douanes local pour de plus amples informations.

## Retard dans le retrait des commandes

En cas de retard du retrait des essais un supplément "de garde" à hauteur de 10% du total TTC de la commande pourra être facturé en sus. L'application de ce supplément reste exclusivement à l'appréciation de l'apiculteur dès lors qu'il y a retard dans le retrait des abeilles. Cependant le sacré bourdon tient à conserver de bons rapports avec sa clientèle et n'appliquera pas le supplément "de garde" s'il juge que le commanditaire est de bonne foi et qu'il n'y a pas d'abus. Pour éviter tout désagréments, si vous ne pouvez pas vous rendre au rendez vous convenu il est courtois de prévenir l'apiculteur auparavant afin de trouver ensemble une solution au problème.

Après 20 jours de retard, le commanditaire d'essais sera réputé désisté.

## Désistement de l'acheteur

Tout versement d'acompte vaut commande auprès du Sacré bourdon, en cas de désistement de l'acheteur, l'acompte sera encaissé et la commande annulée. Après désistement et la commande annulée, les essais commandés resteront la propriété du Sacré bourdon y compris si l'acompte est encaissé.

Rappel: Pour les essais l'acheteur sera réputé désisté au bout de 20 jours de retard. Si l'acheteur se désiste il le fait au profit du Sacré Bourdon sans contreparties.

## Droit de rétractation

S'agissant de vente par correspondance, la loi prévoit un délai de 14 jours pour changer d'avis en cas d'achat par correspondance, internet ou par téléphone. C'est le droit de rétractation. Si vous exercez ce droit, le vendeur doit vous rembourser le bien ou la prestation de service commandé. Cependant selon la loi en vigueur, est exonéré de ce droit : la vente de fourniture ou de biens "susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement".

C'est le cas ici, s'agissant d'animaux vivants. Les essaims pourraient souffrir et se dégrader lors d'un retour de livraison pour droit de rétractation.

Aussi lorsque vous commandez un essaim, vous commandez un bien susceptible de se détériorer rapidement, et de ce fait, vous acceptez l'exonération de votre droit de rétractation.

## Responsabilités

Les produits et services proposés sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France. Les photographies, textes, graphismes informations et caractéristiques reproduits et illustrant les produits présentés ne sont pas contractuels.

Le Sacré Bourdon ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat conclu en cas d'indisponibilité des produits à cause de forces majeures, inondations, incendies, pandémies, conditions climatiques extraordinaires, de perturbations diverses comme un empêchement d'accès au carburant, des grèves totales ou partielles impactant l'activité, ou les télécommunications.

## Contact, questions, réclamations ou litiges

Si vous avez des questions ou des réclamations à faire sur les produits et services que le Sacré Bourdon fournit, vous pouvez contacter le Sacré Bourdon par écrit sur le formulaire de contact du site internet (à privilégier) ou par téléphone /mail/ courrier.

E-mail à l'adresse: [sacrebourdon@gmail.com](mailto:sacrebourdon@gmail.com)

Courrier à l'adresse: Alexis Trésallet, Pré Froment, 45 chemin de la Jonche Bat A2 38350 SUSVILLE

Tel : 07 .83.12 .33 .94

Le Sacré Bourdon tient à cœur de satisfaire sa clientèle, tout règlement de litige peut être fait auprès du Sacré Bourdon. A défaut d'un règlement à l'amiable, le litige fera l'objet d'un examen auprès du tribunal concerné.

## Confidentialité et informations personnelles

Le Sacré Bourdon s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations que vous lui communiquez. Celles-ci sont confidentielles. Elles ne seront utilisées par ses services internes que pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre produit réservées aux clients du Sacré Bourdon. Le présent article ne pourra empêcher la cession globale de la société ni le transfert d'activités à un tiers. En conséquence, conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit d'en faire la demande en ligne ou par courrier en nous indiquant vos noms, prénoms, adresse:

- E-mail à l'adresse: [sacrebourdon@gmail.com](mailto:sacrebourdon@gmail.com)

- Courrier à l'adresse: Alexis Trésallet, Pré Froment, 45 Chemin de la Jonche Bat A2 38350 SUSVILLE

## Impayés et fraude financière

La survenance d'un impayé au motif d'une utilisation frauduleuse d'un moyen de paiement bancaire entraînera l'inscription des coordonnées en rapport avec votre commande associée à cet impayé au sein du fichier d'incident de paiement. Une déclaration irrégulière ou une anomalie pourra également faire l'objet d'un traitement spécifique. Notamment, plainte déposée près le Procureur Général de la République de Grenoble, France, dont dépend le Sacré bourdon.

## **Acceptation des conditions générales de vente**

La prise de commande auprès du Sacré bourdon vaut acceptation sans réserves des présentes conditions générales de vente. Le Sacré bourdon s'engage à mettre à disposition ce document auprès des acheteurs lors de prise de commande ou sur le site internet du Sacré Bourdon à l'adresse:

<https://www.le-sacre-bourdon.fr/wp-content/uploads/2019/10/CGV-Sacre-bourdon.pdf>

Ces présentes conditions générales de vente sont régies par le droit français et peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. S'il y a modification des CGV après une commande, la version contractuelle des CGV qui régissent cette commande est celle communiquée lors de cette prise de commande.

- CGV Le Sacré Bourdon droits réservés - Alexis Trésallet, Pré froment, 45 chemin de la Jonche Bat A2 38350 SUSVILLE. Le Sacré Bourdon SIRET 834490302 00017 Tel : 07.83.12.33.94 Version actualisé CGV 08/02/2021